INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

LE 7 MARS 2016

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce septième jour de mars de l'an deux mil seize, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire :	Mme Adrienne Gagné	
Les conseillers:	M. Denis Gamache	M. Robert Normand
	Mme Brigitte Brochu	M. Guy Rhéaume
	M. Hertel Vaillancourt	M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION
Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
Le procès-verbal du 1er février 2016 est adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FÉVRIER 2016

Secteur d'activités	Budget 2016	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	268 982 $	35618 $	58 166 $	210 816 $
Sécurité publique	212 728 $	16 360 $	23 322 $	189 406 $
Transport routier	497 024 $	67 905 $	135 268 $	361 756 $
Hygiène du milieu	245 660 $	20 775 $	32 217 $	213 443 $
Industrie & Commerce	67 582 $	33 219 $	34 066 $	33516$
Loisirs et culture	101 450 $	7 769 $	26 967 $	74 483 $
Frais de financement	86 889 $	24 $	6 427 $	80 462 $
Remb. en capital	327 405 $	0 $	46 014 $	281 391 $
Investissements prévus	64 280 $	3 933 $	897 $	63 383 $
Total dépenses	1 872 000 $	199 516 $	363 344 $	1 508 656 $
Revenus	**1 872 000 $**		**1 429 345 $**	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.
*****Une portion du salaire du coordonnateur doit être refacturée à Frampton et à Ste-Hénédine.***

34-03-2016 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que le conseil accepte le rapport financier de l'exercice 2015 tel que présenté par Mme Caroline Paré de Blanchette Vachon. Un surplus de 82 966$ nous est confirmé.

CORRESPONDANCE

- M. Paul Larocque, maire de la ville de Bois des Filion et préfet,sollicite l'appui des municipalités afin d'adopter une résolution demandant à la population d'accorder leur appui à la cause de la Société canadienne du cancer. ***résolution***
- La copie conforme d'une correspondance de la CPTAQ à M. Christophe Marleau pour l'ajout au dossier d'un croquis du stationnement ainsi que du chemin d'accès.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — fv-103

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

- Demande d'informations du Marché régional Bellechasse concernant le commerce itinérant sur notre territoire, ayant pour but la mise en place d'un marché virtuel et un marché mobile dans le secteur agroalimentaire.
- Réponse négative quant à notre demande de subvention dans le programme de soutien aux installations sportives.
- Le réseau Biblio nous informe du lancement du programme Biblio-Aidants pour toutes les personnes qui agissent comme soutien auprès d'une personne de leur entourage.
- Demande d'autorisation du Cercle de Fermières afin de fabriquer bénévolement des rideaux pour la salle du bas. ***acceptée***
- Lettre de départ de M. Jean-Sébastien Royer du service incendie pour un choix de carrière qui l'amène vers les Forces armées Canadiennes.
- Lettre de démission du conseiller Guy Rhéaume effective en date du mardi 8 mars 2016 pour cause de conflit d'intérêts.

POSTE DE CONSEILLER, SIÈGE N° 5 VACANT SELON L'ARTICLE 339 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS, DANS LES 30 JOURS QUI SUIVENT LA VACANCE D'UN POSTE, LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION SE DOIT DE FIXER UNE DATE D'ÉLECTION PARTIELLE À L'INTÉRIEUR D'UN DÉLAI DE QUATRE MOIS

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

POSTE DE CONSEILLER VACANT AU SIÈGE N° 5 // L'AVIS D'ÉLECTION SERA AFFICHÉ ET POSTÉ AU COURS DU MOIS DE MARS, SELON LE CALENDRIER ÉLECTORAL, LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE EST PRÉVUE ENTRE LE 1ER ET LE 15 AVRIL INCLUSIVEMENT. SI PLUS D'UN CANDIDAT POSE SA CANDIDATURE À CE POSTE, IL Y AURA SCRUTIN LE DIMANCHE 15 MAI.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de février.
CPTAQ : demande de Messieurs Guy, Gilles et Lucien Bilodeau sera acceptée suite au désistement de deux volets de la demande initiale.

35-03-2016 DEMANDE À LA CPTAQ / CLÉMENT NADEAU & FERME MARCEL PARENT

ATTENDU QU'une demande est présentée par M. Clément Nadeau et Ferme Marcel Parent & Fils inc. afin de procéder à l'enlèvement du matériel rocheux sur le lot numéro 4084089, situé dans le rang St-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE les demandeurs désirent aplanir la côte sur une superficie approximative de deux cents mètres carrés (2 arpents), procéder au nivelage du terrain et remettre du sol arabe afin de pouvoir y effectuer des travaux d'agriculture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil autorise les travaux. Que cette demande est conforme à la règlementation municipale. Mais que le conseil émet toutefois une réserve suite au non-respect d'un premier site exploité sur la route 216 par M. Nadeau et que ce site n'a toujours pas obtenu son autorisation d'exploitation.

36-03-2016 DÉROGATION MINEURE / JEAN-PIERRE HÉBERT

CONSIDÉRANT que M. Jean-Pierre Hébert pour la ferme Beauçon désire augmenter le nombre d'unités animales pour sa production située au 485 rang St-Elzéar;

CONSIDÉRANT que le bâtiment agricole crée un écran de protection vers la maison d'habitation la plus près;

CONSIDÉRANT que les vents dominants sont orientés vers les boisés et sont moins dommageables pour les résidences;

CONSIDÉRANT que les propriétaires des habitations rapprochées ont signé un formulaire de consentement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que la demande de Ferme Beauçon soit acceptée.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

37-03-2016 **APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

38-03-2016 **CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE MAJEURE *ON VOUS RAPPROCHE DE LA GUÉRISON***

ATTENDU QU'EN Chaudière-Appalaches, plus de 2600 personnes reçoivent un diagnostic de cancer chaque année et 1400 devront recevoir des traitements de radio-oncologie;

ATTENDU QUE ces patients doivent actuellement recevoir ces traitements hors région;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec investira plus de 168 M$ pour la construction du Centre régional intégré de cancérologie de Chaudière-Appalaches (CRIC);

ATTENDU QUE la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis lance la plus grande campagne majeure de son histoire visant à amasser la somme de 38 M$ sur 5 ans pour la mise en place d'un continuum de soins et de services autour du cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu à l'unanimité de verser une somme de 825$ qui représente 0,75$ par habitant à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis pour l'année 2016.

Que la Fondation de L'Hôtel-Dieu de Lévis demandait un engagement per capita sur cinq ans mais que la municipalité reconsidérera sa participation annuellement pour les quatre prochaines années.

39-03-2016 **SITE INTERNET**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu à l'unanimité que l'offre de l'agence Pixi soit acceptée au coût de 3 889$ avant taxes pour l'élaboration du site internet de la municipalité de Sainte-Marguerite.

40-03-2016 **AUSCULTATION DES CHAUSSÉES/PLAN D'INTERVENTION**

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que la proposition de Englobe (anciennement LVM) soit acceptée au coût de 2450$ avant taxes pour effectuer l'analyse du réseau de chaussées dans le cadre du plan d'intervention. Les travaux seront effectués dès que le temps le permettra.

41-03-2016 **DEMANDE DE SOUMISSION-ABAT-POUSSIÈRE**

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu à l'unanimité ce qui suit :
Que le conseil municipal demande des soumissions pour la fourniture, le transport et l'épandage de chlorure de calcium sur notre réseau routier pour la période estivale 2016.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — fv-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

- Le chlorure de calcium doit être approuvé et répondre aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Les équipements d'épandage doivent être munis d'appareils de distribution automatique;
- Le travail devra être exécuté vers le 15 juin 2016;
- Les paramètres d'épandage sont de 58 mètres cubes à répartir sur environ 19 kilomètres;
- Le soumissionnaire devra, avant l'épandage, avertir le préposé aux travaux des voiries;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 31 mars 2016 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

42-03-2016 **DEMANDE DE SOUMISSION – BALAYAGE DES RUES**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour le service de balayage des rues, des stationnements de l'église et de l'édifice municipal, du chalet des loisirs ainsi que du stationnement du garage municipal et de la caserne (environ 5,6 km) :

- Prix pour l'ensemble de travaux;
- Les travaux devront être exécutés avant le 26 mai 2016;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 31 mars 2016 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;
- Le responsable à la voirie supervise les travaux et s'ils sont conformes, recommande le paiement aux autorités municipales.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

43-03-2016 **DEMANDE DE SOUMISSION – AGRÉGAT 0-3/4**

Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions pour la fourniture de matériaux granulaires, classification 0-3/4 uniforme pour l'entretien de notre réseau routier.

- Un prix pour les matériaux et le transport sur le réseau routier du territoire municipal et un prix pour les matériaux seulement et cela pour une quantité variant entre 2 000 et 5 100 tonnes;
- Un prix pour la fourniture de matériaux non classés pour faire du remplissage ou autres travaux;
- Le soumissionnaire devra posséder un permis d'exploitation;
- Les matériaux 0-3/4 devront être conformes aux cahiers des charges et devis généraux du ministère des Transports;
- ***Une analyse granulométrique sera effectuée par la municipalité, mais payée par le soumissionnaire;***
- Le soumissionnaire devra respecter les normes permises de la circulation lourde;
- Le début des travaux est prévu vers le 15 mai 2016;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 31 mars 2016 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

44-03-2016 **DEMANDE DE SOUMISSION – MACHINERIES LOURDES**

Sur la proposition de Robert Normand et résolu unanimement que le conseil municipal demande des soumissions pour obtenir des prix, au taux horaire, pour la location de la machinerie lourde pour effectuer divers travaux d'entretien sur notre réseau routier.

- Taux horaire pour pelle hydraulique, sa capacité, la largeur du godet, le nombre de verges cubes, l'âge de la machinerie;
- Taux horaire pour pelle avec marteau hydraulique;
- Taux horaire pour camion 10 roues;
- Début des travaux vers le 15 mai 2016;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30 le 31 mars 2016 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite G0S 2X0;

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

45-03-2016 DEMANDE DE SOUMISSION - DÉBROUSSAILLAGE

Il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour les travaux de débroussaillage des abords de routes et demi fossés sur une distance d'environ 36,16 kilomètres:

- L'entrepreneur doit prendre rendez-vous avec le responsable à la voirie pour inspection des rangs;
- Les travaux devront être exécutés en début du mois de juillet 2016;
- Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16 h 30, le 31 mars 2016 au 235 rue St-Jacques à Sainte-Marguerite, G0S 2X0.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

SIGNATURE DE REGISTRE DES RÈGLEMENTS N° 434 ET N° 435

Lors de la tenue de la signature de registre tenue sur la période du 3 au 11 février dernier, aucune signature n'a été enregistrée. Alors les règlement n° 434 et 435 sont réputés approuvés. *Envoi à la MRC pour avis de conformité*

46-03-2016 DÉMOLITION D'AUTOMOBILES

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil accepte pour la tenue de la Demolition fest les 27, 28 et 29 mai prochain, la demande de la Commission des loisirs de Ste-Marguerite pour les services suivants :

- Utilisation des stationnements du garage et de l'édifice municipal;
- la présence des premiers répondants et des pompiers;
- l'utilisation du terrain des loisirs et du chalet des loisirs;
- appui dans la demande du permis d'alcool.

La municipalité ne peut cependant garantir la présence des premiers répondants, car en cas d'urgence sur le territoire de la municipalité, la Commission des loisirs devra prendre les mesures nécessaires afin de remédier à l'absence de ceux-ci.

***Comme pour les deux dernières* années, *il est demandé aux membres du comité de prévoir des poches d'absorbant afin de prévenir la contamination sur les terrains ciblés par les stationnements des voitures de démolition.*

47-03-2016 CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU TERRAIN DE LA POLYVALENTE BENOIT-VACHON

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil s'engage à contribuer pour la somme de 1088$ à la campagne majeure de financement de la Fondation Polydon de la Polyvalente Benoit-Vachon.

Que la Polyvalente Benoit-Vachon demandait un engagement par capita sur cinq ans mais que la municipalité reconsidérera sa participation annuellement pour les quatre prochaines années.

48-03-2016 TRAVAUX ÉLECTRIQUES AU CHALET DES LOISIRS

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil accepte la proposition de Michel Labrecque enr. au coût de 1695$ avant taxes pour les travaux électriques d'amélioration au chalet des loisirs.
Brigitte Brochu s'abstient de voter dans ce dossier

DIVERS

- Visite de prévention incendie / loisirs : *un rapport nous est fait afin de modifier ou changer la hotte de cuisine au chalet des loisirs qui ne comporte pas de système d'extinction automatique (une demande est complétée auprès de la Régie du bâtiment pour soumettre une modification)*
- Travaux d'amélioration de la salle / subvention disponible auprès du FAC (Financement agricole Canada) la demande sera complétée et acheminée en mars.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

Période de questions
La maire répond aux questions de l'assemblée

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

49-03-2016 **CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Robert Normand, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h24.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière